

SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC - BOURG

Association de défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous le n°

Feuille d'informations N°5

Printemps 2001



SOMMAIRE

Assemblée Générale
Manifestations prévues
Urbanisme
Carnaval
Repas
Bulletin d'inscription

BUREAU DU SYNDI- CAT DE PESSAC- BOURG

PRESIDENT: Jean-Claude
LARREZET
05 56 45 97 73

VICE-PRESIDENTES:
Arlette CHASTAND
commission culturelle
05 56 45 26 47

Micheline HONTABAT
commission sociale
05 56 45 23 94

Chantal POURADIER
commission urbanisme
05 56 45 43 27

SECRETAIRE:
Christiane ROUSSEAU-
SIMON
05 56 46 03 61

**SECRETAIRES AD-
JOINTES:**
Raymonde MAZEAU
Nicole DOUCET

TRESORIER: Domin i-
que LESTYNEK
05 56 45 55 51

TRESORIER-ADJT:
Sylvie CAMACHO

La rédaction de la
« Feuille d'Informa-
tions »
continue d'être assurée par
R. Cancian

**CONTROLEURS DES
COMPTE:**
Mme TAUBAN, M. BIOT,
M. L'HARIDON

**ACTIVITES: SCRAB-
BLE:**

Mme LOUIS
05 56 45 28 07

DUPLICATE:
Mme LEPIC
05 56 45 43 61

PATCHWORK:

La correspondance
peut être déposée dans
notre boîte aux lettres,
rue Pujol,
À côté de la salle
Roger Cohé

L'ASSEMBLEE GENERALE

(du 13 JANVIER 2001, salle Roger Cohé)

Les adhérents et sympathisants sont venus en grand nombre participer à cette Assemblée Générale; la salle était comble. Cela prouve, entre autre, que beaucoup de Pessacais veulent participer à la vie du quartier, qu'ils souhaitent le faire dans un cadre neutre, ouvert à tous et à toutes les « tendances »...et qu'ils reconnaissent que le syndicat de quartier est leur indispensable porte-parole.

Les adhérents, de plus en plus nombreux, recevront le compte-rendu détaillé (les différents rapports) avec la convocation à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu en janvier 2002).

Comme à l'accoutumée, Monsieur le Maire et des élus sont venus, à la fin de la réunion, pour répondre aux questions des habitants du Bourg.

MANIFESTATIONS PREVUES:

- Le 24 mars : Carnaval
Le 10 avril : découverte du duplicata
Le 28 avril : goûter des Anciens
Le 5 mai : ramassage des objets pour
bric-à-brac
Le 12 mai : vente de ces objets au profit
d'une œuvre caritative

URBANISME:

Pour l'essentiel on peut se reporter aux « feuilles d'informations » précédentes : en cette période pré-électorale la concertation marque un temps mort.

Quelques points cependant ont été évoqués :
-Il est demandé le rétablissement du service public de **collecte sélective** des ordures ménagères en porte à porte ; l'unique poubelle ne permet pas le tri et les bacs collectifs exigent souvent le déplacement en voiture (un de plus...).

-On demande également l'organisation d'un **ramassage des déchets verts** (fort volumineux dans certains jardins du Bourg).

-On insiste de nouveau sur la nécessité de **l'enfouissement des réseaux** lors de chaque chantier de voirie et, en priorité, dans les rues dont les trottoirs trop exigus et encombrés de poteaux ne permettent pas la circulation piétonnière.

-Concernant les aménagements aux **abords du château de Bellegrave**: mêmes remarques que sur la dernière feuille d'informations (éclairage, ombrages, parkings, espaces aménagés pour piétons...).

-**Le giratoire du Poujeau** vient d'être déclaré d'utilité publique.

-Grâce à l'action conjuguée du Syndicat de Quartier et de la Fédération des parents

(partie à découper. Voir au verso)

Si vous désirez vous inscrire au repas du 24 mars et/ou renouveler votre adhésion pour 2001 (si ce n'est déjà fait) ou adhérer au syndicat de quartier de Pessac-Bourg veuillez découper ce bulletin d'inscription, le remplir au verso et le déposer ou l'adresser (avec les chèques correspondants) AVANT LE 19 MARS, à:

**Monsieur le Président du syndicat de quartier
13 rue Saint-Jacques
33600 PESSAC**

d'élèves, on a pu éviter l'éclatement de l'école élémentaire A.Briand. C'est donc l'école maternelle qui sera construite sur le site de Bellegrave (ex-patinoire).

Reste à aménager le terrain voisin qui était réservé à la construction d'une école mais dont la surface s'est avérée insuffisante pour cette destination.

-La mise aux normes du marché BOURREC sera l'occasion de réunir les deux parcs (Razon et Pompidou, voir bulletin précédent) avec insertion de l'axe convivial et les différents aménagements déjà évoqués pour en faire un vrai parc public de centre ville, une belle entrée de ville et pour apaiser le trafic et instaurer un partage de la rue.

Les terrains de tennis: pourquoi ne pas les déplacer dans le futur complexe sportif de la ZAC du Pontet où il est prévu d'implanter le nouveau stade Cordier (sans « toucher » à la « coulée verte ») ?

-Nous soulignons toujours l'intérêt du **projet ZAC** du centre ville qui nous permet de maîtriser l'aménagement d'ensemble comme décrit dans les précédents bulletins. Nous mettons en exergue le principe suivant: le projet doit être fait **POUR** les habitants et **AVEC** les habitants.

-On dénonce encore et toujours:

Le stationnement sauvage sur les trottoirs, les voitures « ventouses » qui ne stationnent pas dans le parking souterrain, la vitesse excessive et le trafic de transit notamment dans la rue Cohé, le long de l'école...

-Nous écrivions dans le dernier bulletin:

« Que le public serait reconnaissant au service postal s'il consentait à installer un complexe de boîtes aux lettres extérieures permettant aux automobilistes de poster leur courrier sans avoir à descendre de leur voiture et aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux boîtes en toute sécurité !!! »

Où en sommes-nous ? Pourtant nous savons bien que les responsables du service public font tout pour améliorer le service au public...

CARNAVAL

Il aura lieu, à PESSAC, le **samedi 24 mars** et aura pour thème: **LA GASTRONOMIE**

.14 chars défilent avec des groupes musicaux et d'animation de la place du Monteil à la place de la Ve République. Participation des enfants des écoles et de toute la population !

A l'issue du défilé **un goûter** sera servi sur la place suivi d'un spectacle après la crémation de M. Carnaval.

Une tombola est organisée avec de nombreux lots (pour l'achat de billets s'adresser au Président ou au trésorier)

Venez nombreux et déguisez-vous !!!

Actuellement **les classes volontaires de nos écoles** préparent ce Carnaval sous la forme d'ateliers (masques, déguisements...) dans le cadre de l'action « ART ET ECOLE ». Elles méritent encouragements et félicitations!

Décision prise lors de l'Assemblée Générale:

Ces festivités se clôtureront par **un repas ouvert à tous les adhérents et sympatisants de PESSAC-BOURG** au MONTECRISTO (près de la gare) au prix de 120F.

MENU

Punch et ses mises en bouche
Assortiment de charcuterie espagnole
Osso buco de dinde à la milanaise
Assiette de deux fromages
Salade verte
dessert: crême catalane au citron
café
Vin à discrétion (pendant le repas)

Une coupe de champagne offerte par le Syndicat de quartier.

S'inscrire au repas avant le 19 MARS

Lors de cette dernière assemblée générale il a été décidé l'organisation d'un **repas amical trimestriel**.

Celui-ci sera le premier d'une longue série...

....Une excellente idée d'un adhérent !

Nous mettons sur pied un projet « **MEMOIRE DU QUARTIER** »

nous faisons donc appel aux Pessacais qui auraient des documents répondant à ce projet (photos, textes, plans, etc) dont ils pourraient nous fournir une photocopie ou que nous pourrions photocopier.

MERCI !

INSCRIPTION AU REPAS DU 24 MARS

NOM:

ADRESSE:

Nombre de personnes:

Ci-joint un chèque de: (120 F par personne) :

à » Syndicat de Quartier Pessac-Bourg »

COTISATION AU SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC-BOURG pour 2001: (pour les familles qui n'auraient pas encore adhéré ou celles qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2001)

NOM:

ADRESSE:

Téléphone

(facultatif):

Ci-joint un chèque de 60 F libellé au nom du » Syndicat de Quartier de Pessac-Bourg »

ACTIVITES A VENIR

Un voyage est prévu en septembre (une fiche descriptive et d'inscription sera distribuée séparément)

Informations juridiques (en préparation)

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS, QUELQUES BOITES AUX LETTRES,
